

CONDITIONS PARTICULIERES AU CONTRAT DE CERTIFICATION DE PERSONNES Coach Professionnel

ENTRE

AFAQ AFNOR Certification, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 18 187 000 euros, ayant ses bureaux au **116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92220 BAGNEUX** et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro B 479 076 002 - Tél. : + 33 (0)1 46 11 37 88, Fax : + 33 (0) 1 46 11 37 90 E-Mail : afaqcompetences@afaq.afnor.org. Site Internet : www.afaq.org

Représentée par Franck PINGUET, agissant en qualité de Responsable adjoint du Département de Certification des Compétences d'AFAQ AFNOR Certification et ayant tout pouvoir aux fins des présentes, ci-après désignée : « AFAQ COMPETENCES »

Et

M, MME, MLLE (barrer les mentions inutiles)

NOM : Prénom :

Téléphone : Fax : E-mail :

Société (s'il y a lieu) :

Adresse :

Code postal / Ville / Pays :

Les données personnelles que vous nous fournissez, nécessaires pour traiter votre demande, sont destinées à des fins d'exploitation interne et/ou externe, notamment de prospection commerciale, de marketing direct, en France et/ou à l'étranger.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation à ces informations. Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être cédées ou échangées. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à l'adresse suivante : AFAQ AFNOR Certification, Département Commercial/Base de données, 116 avenue Aristide Briand, BP40, 92224 BAGNEUX CEDEX.

NOS CONDITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES :

Cycle de certification AFAQ COMPETENCES de 3 ans

Certification Initiale (année n)

Instruction de la candidature

Réalisation de l'oral

Décision et attribution du certificat AFAQ COMPETENCES.

Evaluation pour le maintien (n+18 mois)

Instruction de la candidature

Réalisation de l'évaluation et émission du certificat AFAQ COMPETENCES

Evaluation pour le renouvellement (n+36 mois)

Instruction de la candidature

Réalisation de l'oral

Emission du certificat AFAQ COMPETENCES

NOS CONDITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES :

NATURE DES FRAIS	Votre choix	Prix en Euros H.T.	Prix en Euros T.T.C. TVA 19,6 %
CERTIFICATION INITIALE COACH PROFESSIONNEL			
Forfait Certification Initiale	<input type="checkbox"/>	940	1124.24
SUIVI DE LA CERTIFICATION (à 18 mois)			
Forfait Maintien de la certification (n + 18 mois)	<input type="checkbox"/>	350	418,60
RENOUVELLEMENT DE CERTIFICATION (après 3 années)			
Forfait Certification de renouvellement	<input type="checkbox"/>	940	1124.24

Conditions de règlement :

Tous les forfaits : examen du dossier de candidature/maintien effectué à réception du règlement.
Toutes les épreuves écrites supplémentaires : convocation dès règlement des frais correspondants.

Modalités de facturation :

Une facture acquittée sera émise dès réception du paiement.

Modalités de paiement :

Nos factures sont payables, par chèque ou virement uniquement.

Toute émission d'un duplicata de certificat AFAQ COMPETENCES sera facturée 60 euros HT
(soit 71,76 € TTC).

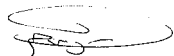
Nous vous rappelons que les prix sont susceptibles de varier en fonction de l'indice SYNTEC,
conformément à l'article 4 des Conditions Générales de Vente BCC/E/10446.

L'acceptation de ces conditions particulières vaut également acceptation de :

- l'ensemble des conditions générales du contrat BCC/E/10446 dont vous déclarez avoir pris totalement connaissance et accepter dans son intégralité ;
- du Règlement d'utilisation de la marque AFAQ COMPETENCES® DMC/J/10422 disponible sur notre site Internet www.afaq.org / Nos services / Certification de compétences.

Cette proposition doit être retournée à AFAQ AFNOR Certification , dûment datée et signée.

Pour AFAQ AFNOR Certification :
Franck PINGUET
Signature :



Par : _____ Le : _____
(Nom et Prénom du signataire)
Signature :

Proposition en date du 25/04/2007.
La présente est valable 6 mois à compter de son élaboration.